

SOS Education 120 boulevard Raspail 75006 Paris

> Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse Jean-Michel Blanquer 110 rue de Grenelle 75357 Paris SP 07

> > Paris, le 09 avril 2020

Objet : Ne jetez pas les notes à la poubelle !

Monsieur le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,

Notre pays, comme le monde entier, traverse une crise sanitaire sans précédent. Nous sommes tous obligés de nous adapter.

En France depuis le 16 mars dernier, 12 millions d'élèves et 800 000 enseignants sont confinés chez eux et se plient tant bien que mal à l'école à la maison.

À notre grande surprise, vous avez annoncé vendredi 3 avril 2020 que les notes obtenues pendant la durée du confinement ne seront pas prises en compte. Tous les élèves et tous les niveaux sont concernés, y compris pour le calcul des notes du Baccalauréat et du Brevet.

Sacrifier les efforts réalisés pendant le confinement, c'est vraiment la double peine.

Cette décision va à l'encontre de toutes les communications que vous avez menées depuis l'annonce de la fermeture des écoles, mais aussi de votre exigence pour élever le niveau scolaire et donner le goût de l'effort à tous les enfants.

Il ne vous aura pas échappé, Monsieur le ministre, que de nombreux enseignants, de nombreux parents et de nombreux élèves se sont investis pleinement pour suivre votre demande d'assurer la continuité pédagogique.

Cela a coûté à toutes et à tous beaucoup de temps, de travail en plus, de formations personnelles, d'engagements, d'assiduité et de rigueur. Il a fallu s'organiser en très peu de temps et pour certains avec des moyens pas toujours adaptés!



Vous n'êtes pas sans savoir que beaucoup de parents ont mené cet engagement de front avec leurs obligations professionnelles en télétravail, et que les enseignants l'ont fait en menant de front leurs propres obligations de parents d'enfants scolarisés.

Vous ne pouvez pas décréter que tous ces efforts ne valent rien ! Vous rendez-vous compte de l'effet produit ?

C'est ne pas faire grand cas du travail exceptionnel fourni par des millions d'élèves, par leurs professeurs et par leurs parents, dans un contexte d'extrême anxiété au sein de toutes les familles.

Il n'y a aucune raison que les enseignants, les élèves et les parents, qui vous ont « pris au mot » et vous ont fait confiance, soient traités de la sorte. Que leurs efforts soient déconsidérés, piétinés comme s'ils n'avaient tout simplement jamais existé.

Alors OUI ils l'ont fait, car enseignants, élèves et parents ont pleinement conscience des enjeux de la continuité pédagogique pour ne pas prendre du retard dans les apprentissages.

Pour tous, il a fallu se motiver et se remettre en question dans ce contexte inédit et anxiogène!

NON! Résolument vous ne pouvez pas balayer d'un revers de la main le résultat concret de ce formidable engagement.

Il est indispensable de reconnaître ce travail réalisé dans des conditions exceptionnellement difficiles :

- pour les élèves qui ont travaillé, malgré des modalités et un cadre bien différent;
- pour les enseignants qui ont fait de leur mieux en consacrant 3 à 5 fois plus de temps que d'habitude à leur mission, alors qu'ils avaient pour la plupart à gérer leurs propres enfants;
- pour les parents qui ont jonglé entre leurs obligations professionnelles en télétravail et l'école à la maison.

Pour toutes ces personnes qui vous ont écouté, nous vous demandons de prendre en compte ce travail effectif. De ne pas l'ignorer.

C'est primordial pour ceux qui ont fourni beaucoup d'efforts pendant cette période difficile, enseignants comme élèves, de reconnaître officiellement leur mérite.

Et aussi, comment continuer à motiver les élèves après un tel désaveu ? Comment imaginer qu'ils voudront travailler au 3° trimestre dans ces conditions ? Peut-on espérer qu'ils continuent leurs efforts si le confinement devait encore se prolonger, s'ils savent dès maintenant que ça comptera pour du beurre ?

C'est pourquoi, Monsieur le ministre, nous vous demandons que les notes obtenues pendant le confinement soient comptabilisées. Toutes, sans exception.



Des mesures d'ajustement peuvent être mises en place, pour tenir compte des difficultés liées au confinement pour certains élèves, comme, par exemple, ne retenir que les notes au-dessus de la moyenne, appliquer le coefficient des devoirs maison...

Pour les élèves qui n'ont pas pu rendre de travail, l'absence de note ne les pénalise pas. Les enseignants pourront leur fournir un travail à rendre, quand les cours auront repris.

Monsieur le ministre, vous devez prendre en considération nos arguments.

Ne rajoutez pas de l'injustice à la situation profondément dramatique que nous subissons tous de plein fouet, à tous les niveaux.

Les élèves d'aujourd'hui sont les adultes de demain. Ils s'apprêtent à poursuivre leurs études ou à entrer dans la vie active. Ils le feront dans un contexte traumatique lié à la crise que nous vivons actuellement et à la récession économique qui s'annonce.

Votre décision a valeur d'exemple!

À vous de leur donner du courage, et l'élan nécessaire pour poursuivre dans la bonne voie.

Des dizaines de milliers d'enseignants, de parents et d'élèves comptent sur vous !

Nous vous prions de croire, Monsieur le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, en l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Sophie Audugé
Déléquée Générale de SOS Éducation